

EBH

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3 831 135 €
SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13006), 60 COURS PIERRE PUGET
813 126 729 RCS MARSEILLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

« TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 23 983 913,01 euros, de la manière suivante :

- Report à nouveau (dont acompte sur dividende déjà distribué et versé de 1 500 000 € décidé le 29 septembre 2025) : 1 692 629,31 €
- Autres réserves : 22 291 283,70 €

Total : 23 983 913,01 €

L'assemblée générale prend acte qu'un acompte sur dividende d'un montant de 1 500 000 €, soit environ 649,35 € par part, a déjà été versé aux associés conformément à la décision unanime des associés en date du 29 septembre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes au titre des trois (3) derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice ou décision	Dividende par part	Abattement	Montant éligible à l'abattement
29 septembre 2025	649,35 €	40 %	1 500 000 €
31 décembre 2024	Néant	40 %	Néant
31 décembre 2023	995,67 €	40 %	2 300 000 €
31 décembre 2022	164,50 €	40 %	380 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. »

Extrait certifié conforme
Monsieur Emmanuel BARET
Gérant

Signé par :
Emmanuel Baret
23238F098BB74F0...

EBH

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 3 831 135 €

SIEGE SOCIAL : MARSEILLE (13006), 60 COURS PIERRE PUGET

813 126 729 RCS MARSEILLE

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Copie certifiée conforme
Monsieur Emmanuel BARET
Gérant

Signé par :
Emmanuel Baret
23238F098BB74F0...

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. EBH		60 cours Pierre Puget		Néant	
Adresse de l'entreprise		13006 MARSEILLE					
SIRET		8 1 3 1 2 6 7 2 9 0 0 0 2 5		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	482 392	030	67 618	414 774	153 125
	Immobilisations financières* (1)	040	19 347 045	042	1 200 500	18 146 545	10 971 712
	Total I (5)	044	19 829 437	048	1 268 118	18 561 319	11 124 837
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	81 928	070		81 928	54 786
		072	6 198 716	074	3 040 413	3 158 303	1 144 438
	Charges constatées d'avance *	092	2 974	094		2 974	302
	Valeurs mobilières de placement	080	12 061 657	082	87 150	11 974 507	
	Disponibilités	084	216 989	086		216 989	74 189
	Total II	096	18 562 265	098	3 127 563	15 434 702	1 273 716
	Total général (I + II)	110	38 391 703	112	4 395 682	33 996 021	12 398 552
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			3 831 135	3 831 135	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126			383 114	383 114	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134			(1 692 629)	1 803 762	
	Résultat de l'exercice	136			23 983 913	(1 996 391)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			26 505 532	4 021 619	
Provisions pour risques et charges Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			6 461 049	7 883 452	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			33 873	96 341	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 16 836)	172			597 930	393 804	
	Comptes courants d'associés	173			390 214	3 336	
	Autres dettes	175			7 423		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176			7 490 489	8 376 933	
Total général (I + II + III)		180			33 996 021	12 398 552	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	5 136 809	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	11 985 764	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	26 166 485	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. EBH										Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 31122025					Exercice N-1 clos le 31122024						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209		210								
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }										215		214								
											217		218	547 737	540 655						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222								
	Production immobilisée *												224								
	Subventions d'exploitation reçues												226	1 250							
	Autres produits												230	123							
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232	549 110	540 656						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234								
	Variation de stocks (marchandises) *												236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238								
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*												240								
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)												242	230 762	270 066						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243	3 714	244	116 558	158 257						
	Rémunérations du personnel *												250	342 290	408 327						
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)										380	192 873	252	204 346	252 692						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										255		254	32 194	18 616						
	Dotations aux dépréciations												256								
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										259		262	1 439	249						
	Total des charges d'exploitation (II)												264	927 589	1 108 207						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(378 479)	(567 552)							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280	29 193 429	2 487 069						
	Produits exceptionnels (IV)												290								
	Charges financières (V)												294	4 561 270	3 115 769						
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }										347		300		800 140						
											348										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)												306	269 767							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)												310	23 983 913	(1 996 391)							
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												312	23 983 913	314							
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318								
	Provisions non déductibles*												322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)												324	275 767							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247		330	3 426 920							
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*										248	21 926									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))										249		251								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999								
	DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997							
Entreprises nouvelles (44. sexies)										986											
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)										989											
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)										991											
Investissements et souscriptions outre-mer										344											
Zones de développement prioritaire (art. 44 septdécies)										993											
Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)										138											
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)										992											
Zones de revitalisation rurales (ZFR)										181											
Zones de revitalisation rurales (ZFR)										181											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1										352	1 400 661	354								
	Déficit col. 2										356										
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)																				
	Déficits antérieurs reportables : * 297.592 dont imputés sur le résultat :												360	297 592							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370	1 103 069	372									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

PYTHEAS CONSEIL

S.A.R.L. EBH

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **33 996 021** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 29 742 539** euros et un total **charges de 5 758 626** euros, dégageant ainsi un **résultat de 23 983 913** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation et actifs financiers

Les titres de participation sont constitués par des actions des sociétés, SUNBIRD, BLEU LITTORAL, RAYON BLEU, POOLKER, ATOUT, BARSA, SIXTY, EQUIPOOL, CHEZ NINI, AXO, CCEI BET, 4BLUE, DIAMSENS, KIT ARROSAGE PISCINE, KORTXX DEVELOPPEMENT, COBALTEK, AGENCEMENT BS, AIRSKOP..

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou de souscription. Pour les titres de participations, les créances rattachées et les prêts, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la

OLLIVIER & ASSOCIES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros

RCS Marseille B 070 804 299

PYTHEAS CONSEIL

S.A.R.L. EBH

OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

CAPITAL DE 90 000 €uros

RCS Marseille B 070 804 299

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur d'inventaire des titres est supérieure à leur valeur d'utilité.

Les titres des sociétés RAYON BLEU, EQUIPOOL et AGENCEMENT BS ont été dépréciés à 100%.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Un abandon de créance avec clause de retour à meilleur fortune a été consenti à la société EQUIPOOL à hauteur de 250 000€.

Les comptes courants des sociétés RAYON BLEU, EQUIPOOL, CHEZ NINI et AGENCEMENT BS ont été provisionnés à hauteur de 100%.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les titres de participation et les créances qui leur sont rattachées sont inscrits à leur coût historique ; ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité – appréciée au regard des capitaux propres, de la rentabilité et des perspectives de croissance des sociétés concernées – est inférieure à leur valeur brute.

Mesures retenues au 31 décembre 2025

- Dépréciation des titres RAYON BLEU, EQUIPOOL et AGENCEMENT BS : 1 200 500 €
- Dépréciation des créances rattachées : 3 040 413 €
- **Total des provisions constituées : 4 240 913 € (soit 100 % de la valeur brute des actifs concernés)**
- Abandon de créance à EQUIPOOL assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : 250 000 €

PYTHEAS CONSEIL

S.A.R.L. EBH

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces montants traduisent le caractère illiquide des participations et leur stade de développement. Les évaluations ont été établies sur la base des dernières informations financières disponibles et des prévisions. Les prévisions reposent notamment sur des hypothèses ayant par nature un caractère incertain et retenues dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes faisant suite à la pandémie de Covid 19 entraînant une crise inflationniste. De ce fait, les réalisations sont susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles utilisées. Cette limitation est renforcée au cas d'espèce par le caractère « illiquide » des actifs financiers portés par la société (titres et créances vis-à-vis de PME non cotées).

Opération COBALTEK

Une opération de restructuration a concerné la filiale CCEI. Dans le cadre d'un apport ainsi qu'une cession, les titres CCEI sont désormais logés dans la société COBALTEK.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la société EBH présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt

L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat 2025.

OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros

RCS Marseille B 070 804 299

PYTHEAS CONSEIL	S.A.R.L. EBH	
-----------------	--------------	--

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement	136 351		253 184		389 535
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	4 731		12 572		17 304
	Matériel de transport	33 661		3 471		37 132
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 056		18 496		29 552
	Emballages récupérables et divers			2 684		2 684
	Immobilisations corporelles en cours	2 750		224 021	220 585	6 186
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188 549		514 428	220 585	482 392

FINANCIERES	Participations	10 586 731		10 637 157	3 836 403	17 387 485
	Créances rattachées à des participations	607 880		25 375	60 000	573 255
	Autres titres immobilisés			800 000		800 000
	Prêts et autres immobilisations financières	577 500		8 804		586 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 772 112		11 471 336	3 896 403	19 347 045

TOTAL	11 960 661		11 985 764		4 116 988	19 829 437
-------	------------	--	------------	--	-----------	------------

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros
RCS Marseille B 070 804 299

PYTHEAS CONSEIL	S.A.R.L. EBH	
-----------------	--------------	--

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations		Diminutions			
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			17 953	18 293		36 246
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			4 731	754		5 486
	Matériel de transport			8 425	8 669		17 095
	Matériel de bureau, mobilier			4 315	4 286		8 601
	Emballages récupérables et divers				190		190
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			35 424	32 194		67 618
TOTAL				35 424	32 194		67 618

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000€uros
RCS Marseille B 070 804 299

PYTHEAS CONSEIL	S.A.R.L. EBH	
-----------------	--------------	--

Capital social

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000 €uros
RCS Marseille B 070 804 299

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		2
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		
	TOTAL		2

PYTHEAS CONSEIL

S.A.R.L. EBH

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
184, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros
RCS Marseille B 070 804 299

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	573 255	573 255	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	586 304	586 304	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	81 928	81 928	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 724	3 724	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	4 407 855	4 407 855	
	Débiteurs divers	1 787 138	1 787 138	
	Charges constatées d'avance	2 974	2 974	
TOTAL DES CREANCES		7 443 179	7 443 179	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 259 749	1 122 940	3 673 600	1 463 209
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 873	33 873		
	Personnel et comptes rattachés	1 380	1 380		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	323 564	323 564		
	Impôts sur les bénéfices	255 107	255 107		
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 836	16 836		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 043	1 043		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 423	7 423		
	Groupe et associés	591 514	591 514		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 490 489	2 353 680	3 673 600	1 463 209
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		763 553			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		390 214			

PYTHEAS CONSEIL	S.A.R.L. EBH	
-----------------	--------------	--

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	800 400	400 100		1 200 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Autres	2 282 729	844 835		3 127 563
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 083 129	1 244 935		4 328 063
TOTAL GENERAL		3 083 129	1 244 935		4 328 063
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 244 935		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

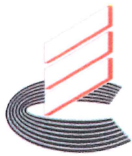
OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000 €uros
RCS Marseille B 070 804 299

PYTHEAS CONSEIL	S.A.R.L. EBH	
-----------------	--------------	--

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI SUNBIRD			209 724	99,90	66 903
SCI BLEU LITTORAL			(51 271)	100,00	(12 244)
SASU POOLKER			435 191	100,00	116 971
SAS EQUIPOOL			702 210	100,00	82 948
SCI SIXTY			(33 393)	99,90	(24 998)
SCI BARSA			327 382	60,00	103 389
SCI ATOUT			(1 773)	60,00	8 299
SAS KIT ARROSAGE PISCINE			2 465 428	100,00	407 901
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS KORTEXX DEVELOPPEMENT (CLOTURE 2026)				24,00	
SAS COBALTEK GROUP			18 851 903	49,00	(304 597)
SAS AGENCEMENT BS (CLOTURE 30 JUIN)			198 867	20,00	55 223
SAS AIRSKOP (CLOTURE 2026)				20,00	
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros
RCS Marseille B 070 804 299



OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Jean-François COUTANT
Olivier NICOLAÏ
Alain BOURGOIN
Tarik MAGANE

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes Associés

EBH

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL : 3.831.135 €uros

SIÈGE SOCIAL : 21 RUE HENRI ET ANTOINE
MAURRAS

13016 MARSEILLE

SIRET N° 813 126 729 00017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

S.A.R.L. au capital de 90.000 € – 070 804 299 RCS MARSEILLE

Immeuble « Le Rochambeau » - 494, rue Paradis – 13008 MARSEILLE – Tél. 04 96 203 400 – Fax 04 96 203 409 – Site : www.ollivier-associes.com
Société inscrite au Tableau de l'Ordre de Marseille et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2025**

A l'assemblée de la société EBH S.A.R.L.,

I – OPINION avec réserve :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société EBH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RÉSERVE :

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III - JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS :

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le points décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

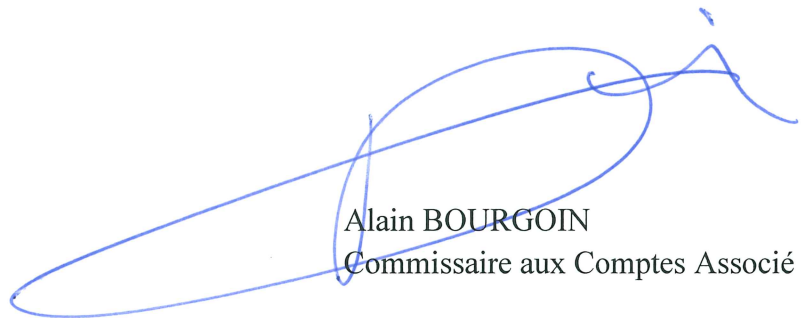
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 12 juin 2026

Pour le Cabinet OLLIVIER & ASSOCIÉS
- Commissaire aux Comptes -

Le Mandataire social,



Alain BOURGOIN
Commissaire aux Comptes Associé

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	389 535	36 246	353 289	118 398
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	86 671	31 372	55 299	31 977
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	6 186		6 186	2 750
	Immobilisations financières (1)				
	Participations	17 387 485	1 200 500	16 186 985	9 786 331
	Créances rattachées à des participations	573 255		573 255	607 880
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	800 000		800 000	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	586 304		586 304	577 500
Total de l'actif immobilisé (III)		19 829 437	1 268 118	18 561 319	11 124 837
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	81 928		81 928	54 786
	Autres créances	6 198 716	3 040 413	3 158 303	1 144 438
	Charges constatées d'avance	2 974		2 974	302
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres	12 061 657	87 150	11 974 507	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	216 989		216 989	74 189
Total de l'actif circulant (IV)		18 562 265	3 127 563	15 434 702	1 273 716
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		38 391 703	4 395 682	33 996 021	12 398 552

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

1 185 380

(2) dont créances à moins d'un an

7 443 179

4 667 635

Bilan Passif

 Etat exprimé en euros
 Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 3 831 135)	3 831 135	3 831 135
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	383 114	383 114
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 692 629)	1 803 762
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	23 983 913	(1 996 391)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	26 505 532	4 021 619
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	6 259 749	6 866 322
	Emprunts et dettes financières divers (2)	591 514	1 020 465
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 873	96 341
	Dettes fiscales et sociales	597 930	393 804
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 423	
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	7 490 489	8 376 933
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	33 996 021	12 398 552
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 353 680	1 157 644
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	547 737		547 737	540 655
	Montant net du chiffre d'affaires	547 737		547 737	540 655
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			1 250	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			123	
	Total des produits d'exploitation (I)			549 110	540 656
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			230 762	270 066
	Impôts, taxes et versements assimilés			116 558	158 257
	Salaires			342 290	408 327
	Cotisations sociales			204 346	252 692
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 194	18 616
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			1 439	249
	Total des charges d'exploitation (II)			927 589	1 108 207
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				(378 479)	(567 552)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

 Etat exprimé en euros
 Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(378 479)	(567 552)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	2 858 782	2 331 990
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	6 673	
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	113 172	155 079
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	26 166 485	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	48 316	
Total des produits financiers (V)		29 193 429	2 487 069
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 244 935	3 083 129
	Intérêts et charges assimilées (3)	533 790	32 640
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	2 782 546	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		4 561 270	3 115 769
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		24 632 159	(628 700)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		24 253 680	(1 196 251)
	Produits exceptionnels (VII)		
	Charges exceptionnelles (VIII)		800 140
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(800 140)
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		269 767	
Total des produits (I+III+V+VII)		29 742 539	3 027 725
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		5 758 626	5 024 116
BENEFICE OU PERTE		23 983 913	(1 996 391)
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

OLLIVIER & ASSOCIÉS
 SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 "LE ROCHAMBEAU"
 494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
 SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros
 RCS Marseille B 070 804 299

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **33 996 021** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 29 742 539** euros et un total **charges de 5 758 626** euros, dégageant ainsi un **résultat de 23 983 913** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation et actifs financiers

Les titres de participation sont constitués par des actions des sociétés, SUNBIRD, BLEU LITTORAL, RAYON BLEU, POOLKER, ATOUT, BARSA, SIXTY, EQUIPOOL, CHEZ NINI, AXO, CCEI BET, 4BLUE, DIAMSENS, KIT ARROSAGE PISCINE, KORTXX DEVELOPPEMENT, COBALTEK, AGENCEMENT BS, AIRSKOP..

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou de souscription. Pour les titres de participations, les créances rattachées et les prêts, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la

OLLIVIER & ASSOCIES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros

RCS Marseille B 070 804 299

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur d'inventaire des titres est supérieure à leur valeur d'utilité.

Les titres des sociétés RAYON BLEU, EQUIPOOL et AGENCEMENT BS ont été dépréciés à 100%.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Un abandon de créance avec clause de retour à meilleur fortune a été consenti à la société EQUIPOOL à hauteur de 250 000€.

Les comptes courants des sociétés RAYON BLEU, EQUIPOOL, CHEZ NINI et AGENCEMENT BS ont été provisionnés à hauteur de 100%.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les titres de participation et les créances qui leur sont rattachées sont inscrits à leur coût historique ; ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité – appréciée au regard des capitaux propres, de la rentabilité et des perspectives de croissance des sociétés concernées – est inférieure à leur valeur brute.

Mesures retenues au 31 décembre 2025

- Dépréciation des titres RAYON BLEU, EQUIPOOL et AGENCEMENT BS : 1 200 500 €
- Dépréciation des créances rattachées : 3 040 413 €
- **Total des provisions constituées : 4 240 913 € (soit 100 % de la valeur brute des actifs concernés)**
- Abandon de créance à EQUIPOOL assorti d'une clause de retour à meilleure fortune : 250 000 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces montants traduisent le caractère illiquide des participations et leur stade de développement. Les évaluations ont été établies sur la base des dernières informations financières disponibles et des prévisions. Les prévisions reposent notamment sur des hypothèses ayant par nature un caractère incertain et retenues dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes faisant suite à la pandémie de Covid 19 entraînant une crise inflationniste. De ce fait, les réalisations sont susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles utilisées. Cette limitation est renforcée au cas d'espèce par le caractère «illiquide» des actifs financiers portés par la société (titres et créances vis-à-vis de PME non cotées).

Opération COBALTEK

Une opération de restructuration a concerné la filiale CCEI. Dans le cadre d'un apport ainsi qu'une cession, les titres CCEI sont désormais logés dans la société COBALTEK.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, la société EBH présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1er janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt

L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucun impact significatif sur les postes du bilan et du compte de résultat 2025.

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros
RCS Marseille B 070 804 299

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	136 351		253 184			389 535
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 731		12 572			17 304
	Matériel de transport	33 661		3 471			37 132
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 056		18 496			29 552
	Emballages récupérables et divers			2 684			2 684
	Immobilisations corporelles en cours	2 750		224 021		220 585	6 186
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188 549		514 428		220 585	482 392	
FINANCIERES	Participations	10 586 731		10 637 157		3 836 403	17 387 485
	Créances rattachées à des participations	607 880		25 375		60 000	573 255
	Autres titres immobilisés			800 000			800 000
	Prêts et autres immobilisations financières	577 500		8 804			586 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 772 112		11 471 336		3 896 403	19 347 045
TOTAL		11 960 661		11 985 764		4 116 988	19 829 437

OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros

RCS Marseille B 070 804 299

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement		17 953	18 293		36 246
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		4 731	754		5 486
	Matériel de transport		8 425	8 669		17 095
	Matériel de bureau, mobilier		4 315	4 286		8 601
	Emballages récupérables et divers			190		190
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		35 424	32 194		67 618
TOTAL			35 424	32 194		67 618

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

OLLIVIER & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
"LE ROCHAMBEAU"
494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE
SARL AU CAPITAL DE 90 000€uros
RCS Marseille B 070 804 299

OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 €uros

RCS Marseille B 070 804 299

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 310,00	1 658,5000	3 831 135,00

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		2
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		
	TOTAL		2

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	573 255	573 255	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	586 304	586 304	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	81 928	81 928	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 724	3 724	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	4 407 855	4 407 855	
	Débiteurs divers	1 787 138	1 787 138	
	Charges constatées d'avance	2 974	2 974	
TOTAL DES CREANCES		7 443 179	7 443 179	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	6 259 749	1 122 940	3 673 600	1 463 209
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 873	33 873		
	Personnel et comptes rattachés	1 380	1 380		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	323 564	323 564		
	Impôts sur les bénéfices	255 107	255 107		
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 836	16 836		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 043	1 043		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 423	7 423		
	Groupe et associés	591 514	591 514		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 490 489	2 353 680	3 673 600	1 463 209
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		763 553			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		390 214			

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	800 400	400 100		1 200 500
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Autres	2 282 729	844 835		3 127 563
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	3 083 129	1 244 935		4 328 063
TOTAL GENERAL		3 083 129	1 244 935		4 328 063
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 244 935		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 €uros

RCS Marseille B 070 804 299

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI SUNBIRD	209 724	99,90	66 903
SCI BLEU LITTORAL	(51 271)	100,00	(12 244)
SASU POOLKER	435 191	100,00	116 971
SAS EQUIPOOL	702 210	100,00	82 948
SCI SIXTY	(33 393)	99,90	(24 998)
SCI BARSA	327 382	60,00	103 389
SCI ATOUT	(1 773)	60,00	8 299
SAS KIT ARROSAGE PISCINE	2 465 428	100,00	407 901

2. Participations (10 à 50 %)

SAS KORTEXX DEVELOPPEMENT (CLOTURE 2026)		24,00	
SAS COBALTEK GROUP	18 851 903	49,00	(304 597)
SAS AGENCEMENT BS (CLOTURE 30 JUIN)	198 867	20,00	55 223
SAS AIRSKOP (CLOTURE 2026)		20,00	

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

OLLIVIER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

"LE ROCHAMBEAU"

494, RUE PARADIS - 13008 MARSEILLE

SARL AU CAPITAL DE 90 000 Euros

RCS Marseille B 070 804 299